

Attention M. Charpy, la bouilloire est toujours sur le feu !

**Trop, c'était trop !
La réplique ne devait plus se faire attendre !
Elle est venue, elle est là !**

Avec 343 sites fermés, 40% des agents en grève sur le plan national, et plus de 50% dans certaines régions (Auvergne, Bretagne), près de 17 000 grévistes selon l'aveu de la direction, soit deux fois plus que le 5 janvier 2009 et trois fois plus que le 18 juin 2009,

Pôle emploi a connu, ce 20 octobre, une extraordinaire mobilisation.

Cette mobilisation était encore bien plus importante dans le réseau en contact avec les demandeurs d'emploi. Pour certaines régions, comme le Centre et la Corse, parties les premières, le 20 octobre était déjà leur 2^{ème} jour de grève dans le mois. Pour des raisons de calendrier, la Réunion sera en grève le 27 octobre. D'autres régions ont voté la reconduction de la grève, soit immédiatement comme le Languedoc-Roussillon (2 jours de grève) ou comme la Bretagne (4 jours de grève, 6 jours à Saint-Malo), soit au retour des vacances de novembre, en fonction des réponses de la direction à nos revendications.

Ce n'est donc pas fini !

La direction a commencé à comprendre la profondeur du mouvement

Malgré la pression du gouvernement, la direction a commencé à bouger sur des positions qu'elle présentait comme inébranlables :

Contre la polyvalence, nous demandions le maintien des deux métiers de l'indemnisation et du conseil. La direction décide à titre transitoire de maintenir les deux professionnels côte à côte.

Nous dénoncions l'absence de concertation dans le déploiement des sites mixtes et nous avons déposé plusieurs référés. La direction propose aujourd'hui des commissions paritaires régionales, le personnel pourrait s'y appuyer pour faire entendre sa voix.

Nous demandions une négociation sur le statut 2003. Pour la première fois, la direction propose une date en février.

La direction reconnaît que les expertises que nous avons initiées, contre son gré, par les CHS-CT peuvent fournir une matière de réflexion et d'action intéressante pour revoir les conditions de travail.

La direction propose l'ouverture d'une négociation sur la prévention de la souffrance au travail et des risques psychosociaux et la mise en place, en concertation avec les organisations syndicales, d'actions d'intervention

D'autres propositions sont venues comme l'embauche anticipée en CDI d'actuels CDD de droit public 1250 personnes, dès qu'ils atteignent les 12 mois d'expérience. Par ailleurs une partie des CDD recrutés sur les plateformes pourra être « cédésée ».

Concernant les effectifs, la direction envisage des renforts dans les régions qui auront connu une augmentation du taux de chômage supérieure à la moyenne nationale.

Nous reconnaissons ces inflexions, elles n'auraient jamais eu lieu sans notre formidable mobilisation.

Mais ce n'est pas assez ! Certaines propositions ne vont pas assez loin, et nous en refusons d'autres!

1. **O**n se heurte directement au gouvernement qui veut maintenir le calendrier de déploiement des sites mixtes.
2. **C**ertaines propositions, si on n'y prend pas garde, pourraient aggraver les conditions de travail comme l'accélération de l'unification de l'implantation des sites multi localisés, ou comme la planification de l'activité à la journée.
3. **C**oncernant la prévention des risques psychosociaux : le questionnaire est tout à fait insuffisant, et nous voulons un plan d'intervention multiforme pour changer les conditions de travail et le climat interne.
4. **N**ous continuons à demander un bureau et un espace personnalisé par agent.
5. **L**a convention de l'encadrement du 23 novembre doit être l'occasion pour la direction de signifier explicitement et fortement la fin des contrôles tatillons, que ce soit à l'encontre du personnel et de la hiérarchie elle-même.
6. **N**ous voulons une totale résorption de la précarité et l'embauche en CDI de tous les CDD
7. **C**oncernant les effectifs, il ne s'agit pas seulement de compenser les régions les plus touchées par l'augmentation de chômage : tout Pôle emploi est concerné, et nous voulons des recrutements massifs !
8. **L**a convention tripartite, signée sans prévoir les effets de la crise, et qui contraint calendriers et objectifs, doit être dénoncée et renégociée.

La semaine qui commence sera décisive !

La Convention Nationale Collective

Le calendrier de la négociation est maintenu et la direction veut la conclure mardi soir. Nous continuons de refuser cette méthode de négociation, le calendrier et le fond.

Mais quelle organisation syndicale osera signer ce squelette de convention ?

La direction générale et le gouvernement ont été déstabilisés. La mobilisation a marqué des points, mais c'est insuffisant et il ne faudra rien lâcher, ni dans la négociation de la Convention Nationale Collective, ni dans la négociation post-grève du vendredi 30 octobre.

Mais il faut aller plus loin et rester mobilisés.

Si nous sommes bloqués, il nous faudra repartir dans l'action et dans l'unité syndicale la plus large possible.

Tous ensemble, restons mobilisés !

Montrons notre détermination !

Notre avenir se joue dans les journées qui viennent !

Paris, le 26 octobre 2009



**Pour un syndicalisme revendicatif
et qui obtient du concret
au plus près des besoins des agents.**